

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Propriété sise au 115, rue Poulin (lot 2 983 480 du cadastre du Québec)

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 13 décembre 2021, à 19 h 30, le conseil municipal statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme l'implantation d'un bâtiment principal.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Également, en raison de la pandémie de COVID-19, une consultation écrite sur cette demande de dérogation mineure se tiendra du 26 novembre au 13 décembre 2021. Toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires à l'attention de Mme Louise Pelletier, greffière au plus tard le 13 décembre 2021 à 16h30 par courrier au 186, rue Principale Sud, Maniwaki, Québec, J9E 1Z9 ou par courriel à greffe@ville.maniwaki.qc.ca

Donné à Maniwaki, le 26 novembre 2021.

Louise Pelletier, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, greffière de la Ville de Maniwaki certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'hôtel de ville, à la bibliothèque, au Centre Sportif Gino-Odjick, sur le site internet et sur la page Facebook de la Ville de Maniwaki.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26^e jour du mois de novembre 2021.

Louise Pelletier, greffière